

Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Archives du Parti communiste français

Fonds André MOINE

1943-1969

332 J 1-5

**Répertoire numérique détaillé réalisé par Pierre Boichu sous la direction de Guillaume Nahon,
directeur des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis**

Novembre 2007

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

AVANT PROPOS

C'est avec intérêt, plaisir et une grande fierté que le Conseil général accueille aux Archives départementales et met à disposition du public le fonds des archives du Parti communiste français, reconnu par l'Etat comme relevant du patrimoine de notre pays.

C'est la première fois qu'une formation politique de cette dimension décide d'ouvrir et de rendre accessible le plus largement possible ce qui constitue une partie de notre mémoire nationale.

Cette masse de documents permettra de mieux voir et comprendre l'originalité du mouvement ouvrier français, son rôle dans la constitution de notre République et les valeurs dont celle-ci s'honore : liberté, égalité, fraternité.

Il est remarquable que cet apport pour la recherche et la connaissance se fasse dans le cadre du service public, sous la responsabilité scientifique du ministère de la Culture, ce dont je me félicite.

L'ouverture d'un tel fonds qui compte des documents inestimables confirme la compétence des Archives départementales et s'inscrit dans la reconnaissance des atouts et des richesses de la Seine-Saint-Denis.

Hervé Bramy
Président du conseil général
de la Seine-Saint-Denis

CONVENTION ENTRE LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ET LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Entre

Le Département de la Seine-Saint-Denis, représenté par Monsieur le Président du Conseil général, en vertu de la délibération de la commission permanente

D'UNE PART

Et

Le Parti communiste français, représenté par Madame la Secrétaire nationale

D'AUTRE PART

Il a été convenu et décidé ce qui suit :

Article 1 :

Le Département de la Seine-Saint-Denis et le Parti communiste français décident de coopérer pour la sauvegarde, la collecte, le traitement, la conservation, la communication et la mise en valeur du patrimoine archivistique du Parti communiste français dépendant de sa direction nationale, qui a fait l'objet d'un classement par l'Etat comme « archives présentant du point de vue de l'histoire un intérêt public », afin de constituer aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis un centre des archives du Parti communiste ouvert au public.

La direction nationale du Parti communiste français se réserve la possibilité d'associer toute structure de son choix, associative ou autre, à l'exécution de la présente convention, sous réserve de notifier au Département la nature de la relation qu'elle entretiendra avec la structure qu'elle aura choisi et la personne habilitée à représenter le Parti communiste français au sein de cette structure.

Article 2 :

Le déposant s'engage à déposer les fonds à titre permanent, suivant un calendrier qui sera défini entre les parties.

Ce dépôt est valide pour une période de trois ans reconductible tacitement. Le Parti communiste assume pendant une phase transitoire la préparation et le traitement des fonds. La Bibliothèque marxiste de Paris, partie du fonds patrimonial classé, relève de la présente convention ; le traitement et la communication de ses collections ressortiront d'une collaboration avec l'Université Paris 13. Son cas fera l'objet d'un avenant à la présente convention. Le déposant s'engage à fournir l'intégralité des instruments de travail en sa possession (fichiers, catalogues...).

Article 3 :

Les fonds déposés sont conservés dans les locaux des Archives départementales qui en assument le traitement définitif (conditionnement et conservation matérielle, classement, indexation, rédaction d'inventaires, valorisation). Les opérations de transfert sont à la charge du département de la Seine-Saint-Denis.

Pour ce qui concerne précisément la communication des fonds déjà inventoriés et ouverts à la consultation – en particulier les archives des instances de direction (Comité central, Bureau politique, Secrétariat) – ils devront être communiqués dès leur dépôt dans les mêmes conditions que celles qui sont actuellement en vigueur au siège du Parti communiste français.

Le programme de travail archivistique – opérations de classement et d'élaboration des instruments de recherche – sera soumis à une évaluation annuelle des deux parties contractantes. Ce programme de travail sera proposé dans les trois mois qui suivront le dépôt des archives aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Article 4 :

Au delà de la sauvegarde, du classement et de la communication des fonds, la présente convention se fixe un objectif général de valorisation des fonds qui vise à :

- inciter au développement de la recherche historique autour du communisme français en contribuant à la mise en place d'un pôle de recherches sur le Parti communiste français et plus largement sur le mouvement ouvrier à partir des ressources des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis ;

- pour ce faire, la convention se donnera les moyens de construire un partenariat avec diverses institutions scientifiques ou culturelles, en s'appuyant sur un comité de pilotage qui aura pour mission d'éclairer la mise en œuvre de la politique de valorisation. Formé de représentants du département et de membres dûment désignés par la direction nationale du Parti communiste, ce comité de pilotage s'adjoindra – à titre consultatif – un certain nombre de personnalités scientifiques désignées pour leur compétence, en fonction des projets qui auront été choisis.

- ce partenariat prendra en compte, entre autres, les Universités Paris 13 et Paris 8 qui sont déjà impliquées dans un partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis. Il intégrera également l'Université de Bourgogne, notamment en prolongeant une coopération pour la constitution et la valorisation d'une base de données à partir du traitement informatisé et de la numérisation d'archives de direction.

Article 5 :

La communication des documents se fait aux archives départementales selon les modalités fixées par le règlement de celle-ci.

Les règles de communicabilité sont fixées par le déposant qui peut les modifier et reste seul habilité à délivrer des dérogations. Le déposant a retenu de les aligner sur la législation française en matière d'archives publiques. La communication des documents de moins de trente ans est soumise à une autorisation préalable, à l'exception de ceux qui auront été désignés par lui comme immédiatement consultables. Elle est libre pour les documents de plus de trente ans, à l'exception de ceux qui comportent des informations sur la vie de personnes physiques pour lesquels le délai est de cent ans.

Les documents sont réputés communicables après que le classement en a été effectué et que leur inventaire a été rendu public.

Le déposant conserve le droit à la libre communication de l'ensemble des documents.

Article 6 :

Toute reproduction (microfilms, photographies, photocopies) de documents, application informatique ou audiovisuelle est strictement soumise à l'accord du déposant.

Lorsque des reproductions sont réalisées par les Archives départementales ou sous leur autorité, avec l'accord du déposant, le Département conserve la propriété matérielle des ces reproductions. Il décide des tarifs correspondant en fonction d'un barème fixé par l'assemblée délibérante.

Le déposant reste seul habilité à gérer et exploiter les droits de propriété intellectuelle afférents aux documents iconographiques et sonores appartenant à ses fonds.

Article 7 :

Le déposant garde la pleine propriété des archives déposées. Il conserve la possibilité de reprendre tout ou partie des dépôts avec préavis de neuf mois et s'engage, dans ce cas, à autoriser le microfilmage des documents, s'il n'est pas déjà réalisé, par les Archives départementales avant toute opération de reprise.

Article 8 :

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de sa notification par le Département au cocontractant. Elle est renouvelable par tacite reconduction. Si l'une des parties souhaite y mettre fin, elle devra avertir l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un délai de préavis de six mois.

Article 9 :

En cas de non respect des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 10 :

Les parties s'engagent, en cas de litige né de l'exécution de la présente convention, à épuiser toutes les voies de conciliation possibles avant de saisir le juge compétent.

Fait à Bobigny, le 18 décembre 2003

Pour le Président du Conseil général
par délégation la vice – présidente

Marie - Christine Labat

La Secrétaire nationale du PCF

Marie - George Buffet

INTRODUCTION

Historique du fonds

Ce fonds personnel, donné par André Moine à la Bibliothèque marxiste de Paris en 1969, a été déposé en 2004 avec le fonds du Parti communiste français aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, dans le cadre de la convention signée entre le PCF et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis. Il compte 5 articles (pour 0,55 ml), et a été enregistré aux Archives départementales sous la cote 332 J.

Notice biographique d'André Moine

André Moine, né le 9 juin 1909 à Izieux (Loire) et mort le 29 octobre 1994 à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), adhère en 1925 aux Jeunesses communistes puis, en 1928, au PCF. Il est alors ajusteur de précision. En 1931, il est envoyé en URSS suivre les cours de l'École léniniste internationale, d'où il revient en décembre 1932. En 1933, il devient secrétaire de la région communiste des Basses-Pyrénées, fonction qu'il occupe tout au long des années 30.

En août 1939, André Moine est arrêté pour propagande communiste et condamné à 6 mois de prison à Pau. Libéré fin février 1940, il réorganise localement le PCF. Placé en résidence surveillée puis de nouveau arrêté en juin 1940, Moine est finalement déporté en Algérie et interné à Djelfa, dans le sud algérien, puis en Oranie. Libéré le 1^{er} juin 1943, bien après le débarquement allié, il reprend ses activités politiques et syndicales. En 1944, la délégation du CC du PCF à Alger le détache auprès du Parti communiste algérien dont il devient un temps le secrétaire à l'organisation en remplacement de Paul Caballéro. Après un bref retour en France, André Moine rejoint à nouveau l'Algérie pour entrer au secrétariat du PCA où il est particulièrement actif.

André Moine passe dans la clandestinité en 1955, au moment de l'interdiction du PCA et de sa presse. Il assume alors la responsabilité de l'édition clandestine du journal *Liberté*. Il est finalement arrêté par les parachutistes le 25 juillet 1957 – sa femme, Blanche Moine l'avait été l'année précédente –, condamné à 5 ans, puis à 20 ans de prison. Libéré après les accords d'Evian, André Moine revient en France pour mettre en route le service de documentation du PCF. Il est chargé par la suite du Parti du « dialogue avec les chrétiens » et devient, en 1966, administrateur de l'Institut Maurice Thorez.

Présentation du fonds

Le fonds d'archives constitué par André Moine concerne exclusivement son engagement politique en Algérie. Les archives les plus anciennes recensées dans ce fonds datent de 1943, époque où André Moine, à l'instar d'autres dirigeants communistes déportés en Afrique du nord, est libéré et peut se joindre à l'activité des communistes auprès du gouvernement provisoire. Les archives réunies par Moine dans les années qui suivent, depuis la libération jusqu'au début de la guerre d'Algérie, si elles sont parcellaires, paraissent néanmoins rares, voire uniques. Alors représentant du PCF auprès du PCA, puis dirigeant à part entière et organisateur du PCA, André Moine participe aux débats qui agitent un parti qui, sur le papier, a pris son indépendance vis-à-vis du PCF, mais qui demeure sous sa tutelle. Emergent alors les questions qui s'inscrivent dans le processus de décolonisation de l'Empire français et de structuration des mouvements indépendantistes algériens, et du rapport complexe qu'entretient le PCA à ce processus de par la nature même du lien profond qui l'unit au PCF, confronté à une stratégie politique qui l'oppose parfois aux aspirations d'une « nation en formation », comme l'exprimait Thorez en 1939. Cette contradiction s'exprime encore en 1956, lorsque Thorez, toujours selon ses propres mots, refuse de sacrifier « le tout à la partie »¹ en admettant le vote des pouvoirs spéciaux au gouvernement Mollet.

Ces questions qui touchent le PCF ont bien entendu des répercussions dans le PCA, où Moine exerce sa vigilance « sur la discipline de parti et les risques de déviation nationaliste »². Les archives relatives aux congrès du PCA, aux réunions de son comité central ou de son bureau politique, témoignent de ces débats (332 J 1).

Le cœur des archives réunies par André Moine illustre donc l'histoire du PCA, qui devient en 1962 le Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS). Une collection très riche de tracts, communiqués, déclarations, appels, lettres ouvertes, papillons, brochures et journaux produits et édités par le PCA – puis le PAGS – entre 1944 et 1969 (332 J 2) permet de suivre les évolutions du discours public tenu par le PCA, légalement d'abord, puis dans la clandestinité. On notera en particulier une collection presque complète de l'édition clandestine du journal *Liberté*, dont Moine a un temps la responsabilité. Les archives relatives au PAGS après l'indépendance de l'Algérie sont en revanche très lacunaires, ce qui s'explique par le retour d'André Moine en France en 1962.

¹ Voir à ce sujet l'intervention d'Alain Ruscio aux Journées d'étude organisées par les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis les 29 et 30 novembre 2006 à Bobigny (*Le Parti communiste français et l'année 1956*, Fondation Gabriel Péri, Paris, 2007, p. 79-89).

² Notice biographique consacrée par René Galissot à André Moine dans *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier Maghreb. Algérie : engagements sociaux et question nationale. De la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962*, Editions de l'Atelier, Paris, 2006.

La guerre d'Algérie est bien entendu particulièrement présente dans ces archives, à la fois à travers l'engagement du PCA dans la guerre d'indépendance, mais aussi par le destin de ses militants. Un dossier (332 J 3), consacré aux campagnes de « pacification » et de répression, est composé notamment de nombreux témoignages de victimes, de leurs proches ou encore de leurs avocats, qui alimentent les campagnes de dénonciation des atteintes aux droits de l'Homme menées par certains médias français. On notera en particulier un dossier consacré à Fernand Iveton, composé de copies et d'originaux, qui relatent les dernières semaines du condamné à mort exécuté en 1957. Ces archives sont complétées par une série de clichés – les photographies ont été réunies dans une même dossier (332 J 5) – parvenus manifestement d'Algérie représentant des scènes d'exactions, et notamment de séances de torture à l'électricité, la « gégène ».

Un dernier dossier (332 J 4) est consacré aux deux principaux mouvements nationalistes algériens (FLN / MTLD – MNA).

Indications bibliographiques et sources complémentaires

André Moine a publié plusieurs ouvrages sur deux thématiques qui lui étaient chères, la guerre d'Algérie et les rapports entre communistes et chrétiens. On notera aussi qu'il a rédigé de nombreux articles pour les journaux et revues du PCF.

- Ouvrages d'André Moine :

Après Pacem in Terris : communistes et chrétiens, Paris, Editions sociales, 1965.

Les marxistes et l'évolution du monde catholique (en collaboration avec R. Leroy et A. Casanova), Paris, Editions sociales, 1972.

Déportation et Résistance en Afrique du Nord, 1939-1944, Paris, Ed. sociales, 1972.

Ma guerre d'Algérie, Paris, Editions sociales, 1979.

Regards critiques et dialogues d'un communiste, avec son passé, les Algériens, les Chrétiens, Editions de l'Étincelle, Le Boucau, 1986.

Une vie exceptionnelle dans le siècle. Un chemin de combats et d'espérance pour les hommes, J&D Editions, Biarritz, 1993.

Chrétiens et communistes dans l'histoire, construire ensemble, livre posthume publié par les Amis d'André Moine.

- Une notice biographique consacrée à André Moine a été rédigée par René Galissot dans :

Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier Maghreb. Algérie : engagements sociaux et question nationale. De la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962, Editions de l'Atelier, Paris, 2006.

- Sur l'histoire de la section coloniale³ du PCF, voir :

DURAND Pierre, *Cette mystérieuse section coloniale*, MESSIDOR, Paris, 1986.

A notre connaissance, André Moine n'a pas déposé d'archives dans d'autres institutions archivistiques. Dans les fonds déposés par le PCF au Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, notons que les fonds de Raymond Guyot (283 J), Gaston Plissonnier (264 J) et Léon Feix (334 J) pourraient être utilement consultés.

Pierre BOICHU
Archives départementales
de la Seine-Saint-Denis
Novembre 2007

³ A notre connaissance, la section coloniale n'a pas laissé de fonds d'archives constitué.

SIGLES

ALN	Armée de libération nationale
CC	Comité central
CGT	Confédération générale du travail
FDIF	Fédération démocratique internationale des femmes
FLN	Front de libération nationale
GPRA	Gouvernement provisoire de la République algérienne
MNA	Mouvement national algérien
MTLD	Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques
PAGS	Parti de l'avant-garde socialiste
PCA	Parti communiste algérien
PCF	Parti communiste français
PPA	Parti du peuple algérien
PPF	Parti populaire français
SPF	Secours populaire français
UGEMA	Union générale des étudiants musulmans algériens
ALN	Armée de libération nationale
CC	Comité central

SOMMAIRE

332 J 1-2 PCA – PAGES (1943 – 1969)

- 1 Fonctionnement – activités (1943-1967)
- 2 Expression publique – propagande (1944-1969)

332 J 3 « Pacification » et répression en Algérie (1955 – 1961)

332 J 4 FLN (Algérie – fédération de France – délégation du Caire) / PTLD – MNA (1950-1958)

332 J 5 Photographies (s.d.)

INVENTAIRE DU FONDS ANDRÉ MOINE

1 Fonctionnement - activités

Congrès. – 17-19 avril 1947 : tapuscrits de discours, rapports, interventions (Amar OUZEGANE, André MARTY). Oran, 26-29 mai 1949 : tapuscrits d'interventions, de discours, de rapports (Jacques DUCLOS, Larbi BOUHALI, André MOINE). Alger, 21-23 février 1952 : tapuscrit du rapport politique présenté par Larbi BOUALI.

Bureau politique : texte reconstitué de l'intervention d'André MOINE du 2 mai 1955 (s.d.).

Comité central : tapuscrits de rapports et d'interventions (notamment Paul CABALLÈRO, André MOINE, Bachir HADJ ALI, Ahmed AKKACHE, 1949-1955).

Cadres : tapuscrits de correspondance, télégramme, notes sur les exclusions de Ben Ali BOUKORT, Amar OUZEGANE (1945-1949).

Fonctionnement interne : circulaires intérieures, rapports (s.d. ; 1962).

Articles, essais, correspondance, déclarations, interviews de dirigeants : tapuscrits de Larbi BOUHALI⁴, Bachir HADJ ALI, Sadek HADJERES (1956-1962 ; 1967).

Souvenirs de militants : tapuscrit et manuscrit rédigés par Paul ESTORGES et Nicolas ZANNETTACCI sur leur parcours dans les PCA (s.d.).

Relations avec le FLN, l'UGEMA, le GPRA, le Conseil national de la révolution algérienne : correspondance, messages, communiqués, appels, rapport du PCA pour le GPRA (1956-1962).

Relations avec les partis « frères » et autres organisations, personnalités, gouvernements : messages, correspondance (1952-1962).

Relations avec la presse française : correspondance (1956-1961).

Union des femmes d'Algérie : rapport dactylographié à la FDIF⁵ [14 mars 1957], message manuscrit aux femmes françaises et aux femmes du monde entier (20 juillet 1957), lettre dactylographiée à la FDIF (23 mai 1959).

Questions agraires : tapuscrits de projets de réforme agraire (1955).

Délégation du CC du PCF en Afrique du nord : coupures de presse (s.d.).

Notes et études : notes d'[Elie MIGNOT] sur la collaboration des entreprises nord africaines (1947), note sur l'attitude des Nord-Africains pendant l'Occupation (s.d.), note sur le congrès du Front social du travail des 26-28 novembre 1943 [15 décembre 1943], numéro du *Travailleur nord-africain*⁶ (juillet 1943), note sur une réunion du comité PPF nord-africain (s.d.), notes d'Elie MIGNOT et courriers à Elie MIGNOT sur des personnalités algériennes (1945-1948), cahiers de notes manuscrites sur l'Islam (s.d.), note tapuscrite avec annotations manuscrites sur l'histoire de l'Afrique du nord (s.d.), note tapuscrite sur le mouvement des libéraux en Algérie (1960), lettre tapuscrite sur la « question juive » (s.d.).

1943-1967

2 Expression publique - propagande⁷

Liste des tracts et publications édités par les PCA pour la période 1957-mars 1959, tracts, communiqués, déclarations, appels, lettres ouvertes, papillons, brochures, journaux, coupures de presse⁸.

1944-1969

⁴ Secrétaire du PCA.

⁵ Fédération démocratique internationale des femmes.

⁶ Bulletin de l'Union des travailleurs nord-africain du Front social du travail édité à Paris.

⁷ Dossier constitué de documents imprimés, dactylographiés ou tapuscrits, comportant parfois des annotations manuscrites.

⁸ Voir en annexe la liste des périodiques contenus dans le fonds.

332 J 3 « Pacification » et répression en Algérie

Situation dans l'armée française : brochure, rapports, notes de service et copies, notes d'informations, copies de courriers, tracts (1956-1958)⁹.

Torture : témoignages de victimes¹⁰, de soldats, d'avocats, d'anonymes, de médecin, notes, mémoires et imprimé du SPF, tapuscrit d'une étude sur la torture électrique (1956-1958).

Camps d'internement : témoignages d'internés, courriers et copies de courriers d'internés, notes (1955-1959).

Campagnes de « pacification » : notes, rapports, courriers et copies de courriers sur la situation en Algérie¹¹, coupure de presse et copies de coupures de presse (1956-1958).

Fernand IVETON : correspondance familiale (copies dactylographiées, 1956-1957), courrier à son avocat Joë NORDMANN (copie dactylographiée, 8 décembre 1956), copie de la lettre de Joë NORDMANN et Henri DOUZON à Guy MOLLET (18 janvier 1957), pièces de justice [1956-1957], déclarations de Fernand IVETON, courrier tapuscrit de Joë NORDMANN à Léon FEIX (16 avril 1957) avec en pièces jointes le poème manuscrit rédigé par les codétenus de Fernand IVETON à l'occasion de son exécution (s.d.), courrier manuscrit de Pascal IVETON¹² au SPF (24 avril 1957), reproductions photographiques (négatifs) de documents originaux.

Procès de militants : papillons, notes, témoignages, déclarations d'accusés¹³ et de témoins (manuscrites et dactylographiées), mémoires, copies, de pièces de justice, communiqués, correspondances¹⁴ (courriers originaux et copies), coupures de presse relatifs aux procès engagés contre Ahmed AKKACHE, Huguette TIMSITT-AKKACHE, André MOINE, Blanche MOINE, Lucien HANOUN, Mohamed SAHNOUN, Boualem KHALFA, Jean MASSEBOEUF, Paul CABALLERO (1956-1960).

Commission de sauvegarde des droits et libertés individuelles : correspondance (copies dactylographiées), déclaration d'avocats, coupures de presse (1957-1961).

1955-1961

332 J 4 FLN (Algérie – fédération de France – délégation du Caire) / MTLN – MNA

Appels, communiqués, journal (dont les premiers numéros de *Résistance algérienne*), bulletins internes, tracts, rapports, directives internes, coupures de presse, brochure, mémoires.

1950-1958

332 J 5 Photographies

3 clichés de la prison de Barberousse, 6 clichés de cadavres d'Algériens et 2 clichés de militaires français accompagnés d'une note explicative, 3 clichés (1 original et 2 reproductions) de corps de deux soldats algériens exposés sur la ligne de chemin de fer Mostaganem – Relizane et texte de légende (juin 1958), 11 clichés de la vie quotidienne de soldats des maquis de l'ALN, 24 clichés¹⁵ (2 plaques de verre originales, 20 tirages papier et 2 reproductions photographiques mécaniques) d'un groupe composé par Ali YATA, Larbi BOUHALLI, Mohamed [HARMEL], Khémaïs EL KAABI, Rachid DALIBEY¹⁶, 13 clichés de séances de torture et de représailles commises par l'armée française et quatre notes manuscrites de légende.

s.d.

⁹ Ce dossier est essentiellement constitué de documents originaux et de copies de documents internes à l'armée française.

¹⁰ Il s'agit en général de copies de témoignages rédigés dans le cadre de dépôts de plainte. On notera en particulier un petit dossier consacré à Henri ALLEG.

¹¹ Notamment au moment de la tentative de putsch de 1958.

¹² Père de Fernand IVETON.

¹³ On notera en particulier les versions manuscrites des déclarations d'André MOINE, Ahmed AKKACHE, Paul CABALLERO et Henri ALLEG.

¹⁴ Essentiellement avec les avocats.

¹⁵ Reproductions multiples de deux prises de vue.

¹⁶ La composition du groupe est inscrite en légende d'une des photographies.

ANNEXE

332 J 2

*Avenir (L')*¹⁷

- . n° 33 (mars 1962)
- . n° 34 (mai 1962)
- . n° 35 (juin-juillet 1962)

Bulletin d'information édité par le PCA

- . n° 1 (dactylographié, septembre 1961)

*Clarté*¹⁸

- . n° 1 (dactylographié, 10 mars 1956)
- . n° 6 (dactylographié, 15 août 1956)
- . n° 9 (imprimé, octobre 1956)

Contingent (Le)

- . n° 2, décembre 1961

*Espoir Algérie (L')*¹⁹

- . n° 7 (29 septembre 1956)
- . n° 8 (13 octobre 1956)
- . n° 9 (27 octobre 1956)

*Liberté*²⁰

- . n° du 6 janvier 1944
- . n° du 13 janvier 1944
- . n° du 27 janvier 1944
- . n° du 10 février 1944
- . n° du 19 juillet 1945
- . n° spécial enseignants (imprimé, janvier 1955)

*Liberté (édition clandestine)*²¹

- . Photocopie d'un faux numéro «édité vraisemblablement par la police ou le 2^{ème} bureau français²² » (n° 36, 8 novembre 1960)
- . n° 1 (dactylographié, s.d.)
- . n° 3 (dactylographié, s.d.)
- . n° 4 (dactylographié, s.d.)
- . n° 5 (dactylographié, s.d.)
- . n° 6 (imprimé, janvier 1956)
- . n° 7 (dactylographié, février 1956)
- . n° 8 (imprimé, mars 1956)
- . n° 9 (imprimé, 1^{er} avril 1956)
- . n° 10 (dactylographié, mai 1956)
- . n° 11 (imprimé, juin 1956)
- . n° 13 (dactylographié, août 1956)
- . n° 14 (2 ex. imprimés, septembre 1956)
- . n° 16 (imprimé, décembre 1956)
- . n° 17 (imprimé, février 1957)
- . n° 18 (dactylographié, août 1957)
- . n° 19 (dactylographié, septembre-octobre 1957)

¹⁷ Bulletin de la fédération communiste de France du PCA.

¹⁸ Journal sous-titré « Bulletin intérieur du comité de défense des libertés républicaines » puis « Bulletin du comité de défense des libertés individuelles », publié à Alger.

¹⁹ Journal bimensuel francophone sous-titré « Expression des libéraux d'Algérie », publié à Alger.

²⁰ Hebdomadaire du PCA.

²¹ Sous-titré « Organe clandestin du Parti communiste algérien ».

²² Selon la note attachée.

- . n° 20 (dactylographié, novembre 1957)
- . n° spécial dactylographié, novembre 1957)
- . n° 21 (dactylographié, décembre 1957)
- . n° 22 (dactylographié, janvier 1958)
- . n° 23 (dactylographié, mars 1958)
- . n° 24 (dactylographié, juin 1958)
- . n° 25 (dactylographié, décembre 1958)
- . n° 26 (dactylographié, février 1959)
- . n° 27 (dactylographié, juin 1959)
- . n° 28 (dactylographié, août 1959)
- . n° 29 (dactylographié, novembre 1959)
- . n° 30 (dactylographié, février 1960)
- . n° 31 (dactylographié, mai 1960)
- . n° 32 (dactylographié, juin 1960)
- . n° 33 (dactylographié, août 1960)
- . n° 34 (dactylographié, septembre 1960)
- . n° 35 (dactylographié, octobre 1960)
- . n° 36 (dactylographié, décembre 1960)
- . n° 37 (dactylographié, janvier 1961)
- . n° 38 (dactylographié, février 1961)
- . n° 39 (dactylographié, avril 1961)
- . n° 40 (dactylographié, mai 1961)
- . n° 41 (dactylographié, juin 1961)
- . n° 42 (dactylographié, août 1961)
- . n° 43 (dactylographié, septembre 1961)
- . n° 44 (dactylographié, octobre 1961)
- . n° 45²³ (dactylographié, janvier 1962)
- . n° 46 (dactylographié, février 1962)
- . n° 47 (dactylographié, avril 1962)
- . n° 49 (dactylographié, juillet 1962)
- . n° 50²⁴ (1 ex. dactylographié, 1 ex. imprimé, septembre 1962)

*Oranie combattante (L')*²⁵

- . n° 19 (dactylographié, janvier 1959)

*Patriote (Le)*²⁶

- . n° 12 [dactylographié, décembre 1958]
- . n° 12 spécial (2 ex. dactylographiés, février 1959)
- . n° 14 (dactylographié, avril 1959)

*Résistance*²⁷

- . n° 5 (mai 1966)
- . n° 6 (juin 1966)
- . n° 7 (juillet 1966)
- . n° 8 (août 1966)
- . n° 15 (avril 1967)
- . n° 30 (janvier 1969)

*Révolution socialiste (La)*²⁸

- . n° 1 (1^{er} trimestre 1967)

*Réalités algériennes et marxisme*²⁹

- . n° spécial (juillet 1958)

²³ Le titre du journal est désormais en arabe écrit en caractères latins (*al houriyya* puis *al houriya*).

²⁴ Avec mention en sous-titre « réédité par la fédération de France du PCA »).

²⁵ Sous-titré « Organe clandestin édité par les communistes de l'Oranie ».

²⁶ Edité dans le Constantinois par le PCA.

²⁷ Bulletin édité par la délégation extérieure du Parti de l'avant-garde socialiste (ORP).

²⁸ Bulletin idéologique et culturel du Parti d'avant-garde (ORP) édité à Alger et réédité pour l'Europe par la délégation extérieure du PAG (ORP).

²⁹ Revue théorique clandestine éditée par le CC du PCA.

Travailleur nord-africain

. n° du juillet 1943

*Voix des employés (La)*³⁰

. n° 3 (août 1944)

. n° 7 (janvier-février 1946)

332 J 4

Algérie libre (L')

. n° 24 (15 octobre 1950)

*Bulletin d'information*³¹

. 9 numéros (dactylographiés ou copies tapuscrites, s.d.)

*Résistance algérienne*³²

. n° spécial (15 octobre 1955)

. n° 1 (22 octobre 1955)

. n° 2 (26 novembre 1955)

. n° 3 (janvier 1956)

. n° 1 (édition B, [juillet 1956])

*Voix du peuple (La)*³³

. n° 10 (2 mai 1955)

. n° 14 (5 septembre 1955)

. n° 15 (s.d.)

. n° 18 (16 janvier 1956)

. n° 23 (s.d.)

. n° 24 (août 1956)

³⁰ Bulletin intérieur du Syndicat des employés de commerce et de bureau (CGT) puis bulletin intérieur édité par l'union locale des employés du département d'Alger.

³¹ Bulletin de la fédération de France du FLN.

³² Organe officiel du FLN.

³³ Organe clandestin du MNA.

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	3
CONVENTION ENTRE LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS ET LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINTE-DENIS	5
INTRODUCTION.....	8
SIGLES	11
SOMMAIRE	13
INVENTAIRE DU FONDS ANDRÉ MOINE	15
ANNEXE	19
TABLE DES MATIERES	23